

Paris, le mercredi 20 février 2013

## Contacts Presse

Agence C3M  
Tél. : 01 47 34 01 15

Samantha GARNIER  
samantha@agence-c3m.com

Mots-clés : FRANCE TELECOM / ACTIONNARIAT SALARIE

# Résultats annuels France Télécom : l'AFTAS exprime les inquiétudes des actionnaires salariés et fait une proposition concrète à la Direction

▪ **Annoncés ce matin, les résultats 2012 de France Télécom, sont à l'image d'un contexte économique très morose, ce qui n'est pas de nature à rassurer les actionnaires salariés !**

## Une action dégradée

Ainsi, l'action France Télécom a-t-elle connu la plus forte baisse du CAC 40 en 2012, soit plus de 30 % et une destruction de valeur de près de 300 millions d'euros pour les salariés. En cause un environnement de plus en plus défavorable, une réglementation qui privilégiant exclusivement l'intérêt à court terme du consommateur, détruit les marges des opérateurs et donc les investissements d'avenir, et un Etat en plein paradoxe qui, en favorisant l'entrée sur le marché d'un nouvel opérateur low-cost, tire les revenus des opérateurs vers le bas, alors même qu'il attend de ces mêmes opérateurs qu'ils investissent pour financer les deux réseaux Très Haut Débit du futur (FTTH et 4G).

## Les actionnaires salariés du groupe sont légitimement inquiets pour l'avenir

Tout en saluant le pilotage et la bonne gouvernance de la Direction de France Télécom dans un environnement et dans un marché particulièrement tourmentés, l'AFTAS - Association France Télécom des Actionnaires Salariés – alerte quant à une perte de valeur pour les actionnaires salariés de plus en plus lourde. Thierry Feurgard, Président de l'association considère *que « les actionnaires salariés sont condamnés cette année à une double peine. Non seulement le cours de l'action baisse dramatiquement témoignant ainsi du scepticisme des investisseurs quant à la capacité du groupe à générer de la croissance et de la marge, mais à cette baisse s'ajoute désormais la réduction du dividende. »*

De plus, à cela va s'ajouter la non attribution des actions gratuites aux salariés qui devait se réaliser fin 2013. *« France Télécom a acquis 18 millions de titres dans le but de les distribuer aux salariés de l'entreprise sous forme d'actions gratuites mais sous la condition de la performance suivante : que le groupe réalise au total 27 milliards d'euros de cash-flow opérationnel sur les années 2011, 2012 et 2013. Malheureusement, nous savons aujourd'hui que cette condition ne sera pas remplie »,* déclare Thierry Feurgard.

## Proposition concrète de l'AFTAS

Pour l'AFTAS, il est temps que l'entreprise soit plus correcte et plus reconnaissante envers ses actionnaires salariés et qu'elle compense, au moins en partie, les pertes qu'ils subissent : baisses de la valeur du titre et du dividende et non-attribution des actions gratuites.

Ainsi, l'AFTAS suggère que les 18 millions de titres acquis par France Télécom et qui ne seront donc pas distribués soient cédés aux salariés à des conditions très préférentielles, dans le cadre d'une offre qui leur soit réservée. Cela permettrait aux salariés d'acquérir des titres à un prix très avantageux et ainsi de compenser en partie leurs pertes actuelles et cela permettrait également à l'entreprise d'augmenter la part des salariés dans le capital et donc de renforcer le noyau d'actionnaires stables et fidèles.

### A propos de l'AFTAS

Association loi 1901, l'AFTAS représente les actionnaires salariés et anciens salariés de France Télécom-Orange et défend leurs intérêts dans le domaine de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié. Elle est indépendante de toute organisation politique ou syndicale. L'AFTAS informe de manière objective les 200 000 actionnaires salariés du groupe France Télécom-Orange.

Près de 5% du capital de France Télécom-Orange sont détenus par ces salariés, les plaçant au 2ème rang derrière l'Etat actionnaire (27%). L'AFTAS est membre de la FAS (fédération des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés).

L'administrateur représentant les actionnaires salariés au Conseil d'Administration du Groupe France Télécom – Orange est vice-président de l'AFTAS.

Pour en savoir plus : [www.AFTAS-ft.com](http://www.AFTAS-ft.com)